

# Montigny : c'est le moment de comparer les prix des mutuelles

Alexandre Boucher | Publié le Mercredi 16 Mars



**Montigny-lès-Cormeilles, le 14 mars.** Près de 150 personnes, dont une très large majorité de personnes âgées, sont venues se renseigner sur les tarifs proposés par le dispositif «Ma commune ma santé». (LP/A.B.)

«J'ai déjà une mutuelle mais je suis venue pour comparer parce que je paye cher.» A l'instar de cette résidente du quartier des Francs, ils étaient environ 150 habitants de Montigny-lès-Cormeilles, dont une très large majorité de personnes âgées, à assister à la réunion publique sur le dispositif «Ma commune ma santé» à Montigny-lès-Cormeilles. Quelque 24% de la population de la ville ne bénéficient pas d'une couverture sociale. C'est pour mettre fin à cette situation que la municipalité, comme de nombreuses autres communes du Val-d'Oise, choisit d'aider ses administrés en adhérant à cette solution mutualisée de santé proposée par l'association Action de mutualisation pour le pouvoir d'achat (Action). «Action, ce n'est pas de la magie, explique Marc Hogard, référent Val-d'Oise venu présenter le principe du dispositif.

C'est l'importance du nombre qui permet d'obtenir des conditions tarifaires avantageuses. Cela m'arrive de rencontrer des personnes auxquelles je conseille de garder leur mutuelle. Le principe est d'en avoir une adaptée à ses besoins. Il faut regarder et comparer.»

«Ma commune ma santé» propose trois mutuelles au choix et trois niveaux de couverture (économie, sécurité, confort) selon les besoins et le budget. Chaque mutuelle propose des prestations différenciées (allocations obsèques, modularité des niveaux de garantie, adhésion pour les plus de 80 ans, etc...). Pour une analyse personnalisée, les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec des conseillers.

C'est ce que feront probablement Constant et Marceline, 65 et 68 ans. «On est contents de notre mutuelle même si ça augmente tous les ans, explique ce couple qui paie 123€ chaque mois. On porte des verres progressifs et on est bien remboursés. Mais si on peut faire des économies...» Même son de cloche pour Roger «content de voir arriver le dispositif sur la commune après avoir vu un reportage à la télé». «En janvier, je suis descendu de catégorie de couverture en raison du prix mais cela m'inquiète en cas de dépassement d'honoraires.»